

## Décision n°2024-40-tarifs

Décision portant du tarif du colloque « 34èmes journées scientifiques de l'ANEBC (Association Nationale des Enseignants de Biologie Cellulaire) »

# Le Président d'Aix Marseille Université

**Vu** le Code de l'éducation,

**Vu** les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

**Vu** la délibération n°2024/02/01-09-CA du conseil d'administration en date du 1er février 2024 donnant délégation de pouvoir au Président, notamment en matière d'approbation de tarifs,

**Considérant** que le laboratoire MMG a présenté, au mois d'avril 2024, une demande d'approbation des tarifs d'inscription au colloque « 34èmes journées scientifiques de l'ANEBC (Association Nationale des Enseignants de Biologie Cellulaire) »,

**Considérant** que ces tarifs ont été modifiés par le laboratoire MMG

**Considérant** que ce colloque s'inscrit pleinement dans les missions d'Aix-Marseille Université,

### DÉCIDE

#### **Article 1<sup>er</sup> :**

Sont approuvés les tarifs d'inscription au colloque «**34èmes journées scientifiques de l'ANEBC (Association Nationale des Enseignants de Biologie Cellulaire)** », organisé par le laboratoire MMG.

Ce colloque aura lieu du 19 au 21 septembre 2024 au Village club Miléade de Carry-le-Rouet (chemin des eaux salés, 13620 Carry-le-Rouet).

Les tarifs d'inscription sont ainsi définis :

Tarifs d'inscription	Prix (HT)	Prix (TTC)
Etudiants	<b>418,19 €</b>	<b>460 €</b>
Etudiants recevant le prix de thèse d'Université décerné par l'ANEBC	<b>Gratuité et remboursement de leurs frais de transport</b>	<b>Gratuité et remboursement de leurs frais de transport</b>
Organisateurs	<b>Gratuité</b>	<b>Gratuité</b>

<b>Tarifs repas</b>	
Intervenant	<b>Gratuité</b>

**Article 2:**

La Directrice Générale des Services et l'Agent comptable, sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Marseille, le 12 septembre 2024

Le Président d'Aix Marseille Université,

Eric BERTON



Publiée le : **19 SEP. 2024**

Transmise au Recteur de la région académique le : **19 SEP. 2024**